

Personnes de contact

Médecin

Infirmier/ère

Pharmacie

Urgences

Remarques

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version : janvier 2023

Référence : www.swissmedicinfo.ch (2023)

© L'association Anticancéreux par voie orale www.anticancereuxoraux.ch

Soutenu par

Onkologieflege Schweiz
Soins en Oncologie Suisse
Cure Oncologica Svizzera

SSMO
SSOM
SGMO



Orale Tumor Therapie
Anti Cancereux Oraux
Terapie Orali in Oncologia
.ch

Information pour les patients

Abiraterone Sandoz®

Abiraterone Sandoz® a été choisi pour vous par votre médecin. Vous pouvez influencer positivement le traitement en suivant les informations suivantes.

Comment se présente Abiraterone Sandoz® ?



Abiraterone Sandoz® : Comprimés de 500 mg et 1000 mg.

Comprimés à 500 mg : comprimés brun-rouge, ovales, marqués „500“ sur une face.

Comprimés à 1000 mg : comprimés blancs, ovales, sans marquage, mais avec une rainure de cassure.

Comment conserver Abiraterone Sandoz® ?

Conserver à une température ambiante.

À quelle dose Abiraterone Sandoz® doit-il être utilisé ?

Selon la prescription de votre médecin.

Comment dois-je prendre Abiraterone Sandoz® ?

- Prenez tous les comprimés en une prise par jour, au moins 1 heure avant ou 2 heures après un repas léger.
- Prenez les comprimés une fois par jour, si possible à la même heure, avec un verre d'eau.
- Avalez les comprimés de 500 mg entiers. Ne pas les mâcher, ni les casser ou les écraser. Seuls les comprimés de 1000 mg peuvent être divisés.

Qu'est-ce que je fais si...

...j'ai oublié le médicament ?

- Ne pas prendre la dose oubliée ultérieurement. La prochaine prise se fera à l'heure habituelle le lendemain.
- Ne prenez jamais deux doses quotidiennes le même jour.
- Notez la date de l'oubli.

...j'ai vomi le médicament ?

- Ne prenez pas de nouveaux comprimés.
- Poursuivez le traitement sans changement le lendemain.

...j'ai pris trop de comprimés /capsules ?

- Contactez votre équipe soignante pour fixer la prochaine prise.

Quels sont les effets indésirables fréquents ? Que puis-je faire ?

Œdème ou gonflement des articulations

- Contactez immédiatement votre équipe de traitement.

Troubles urinaires

- Contactez votre équipe de traitement.

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets secondaires peuvent apparaître.

Quand dois-je informer mon équipe soignante ?

- Si vous souffrez d'essoufflement et/ou de palpitations.
- Si vous souffrez de symptômes persistants ou d'autres troubles inexplicables.

Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez. Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.

Que dois-je encore savoir ?

- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.
- Ne prenez pas de médicaments (même en vente libre) contre les bouffées de chaleur sans en parler à votre médecin. Ces produits peuvent perturber l'effet du médicament.